

LA VIE COMMUNALE DE LONRAI.

LES VOEUX DU CONSEIL MUNICIPAL .

1980 est déjà passé ... Voilà 1981!

Le Maire et les membres du Conseil Municipal ont le plaisir de vous présenter leurs voeux les meilleurs pour 1981.

Que cette nouvelle année soit pour chacun de vous source de joies personnelles et familiales.

1980 a vu beaucoup de changements dans notre commune.

Nous profitons de ce lien entre nous pour faire ensemble le point de l'année écoulée.

Le Maire

Xavier TAUPIN

1980 A VU LES CHANGEMENTS SUIVANTS :

PERSONNEL COMMUNAL

En 1980, Monsieur Pascheux, cantonnier, a été admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Employé à titre temporaire depuis le 1er décembre 1965, il avait été nommé cantonnier de la commune le 16 juillet 1966.

Après 14 ans passés au service de Lonrai, il a bien mérité de se reposer un peu. Nous lui souhaitons une longue et heureuse retraite.

Depuis le 1er mai 1980, Monsieur Guilloux a pris ses fonctions d'employé communal. Chacun a pu constater son efficacité et son dévouement pour rendre notre commune plus accueillante.

Nous lui souhaitons pleine satisfaction dans ses nouvelles fonctions.

VOIRIE

Comme chaque année, plusieurs routes ont été refaites:

Au Bois- Hébert, à la gare et à la Touche.

La signalisation des hameaux a été partiellement réalisée par la pose de panneaux. Il en reste encore quelques-uns à poser.

L'élagage des routes et chemins communaux se fait toujours par entreprise et ceci sera maintenu. Pour les voies trop étroites où le matériel ne peut pas passer, ceci sera fait par l'employé communal pendant l'hiver.

AFFAIRES SOCIALES

En 1980, le Conseil Municipal a vu avec intérêt la création d'une RUCHE à Lonrai, permettant aux enfants de se retrouver pendant les vacances dans une ambiance de détente.

Le Conseil Municipal souhaite le maintien de cette activité sur la commune et mettra à sa disposition la salle communale.

ETAT CIVIL

En 1980 nous avons eu à déplorer 2 décès .

Il a été enregistré 8 naissances
2 mariages.

BATIMENTS COMMUNAUX

EGLISE

Il a été procédé à la restauration de l'église qui en avait bien besoin: les peintures précédentes dataient de 100 ans.
Coût : 55 000 F

BATIMENTS SCOLAIRES.

Compte tenu de l'augmentation de la population et du nombre d'enfants susceptibles de fréquenter l'école, l'effort du Conseil Municipal s'est porté sur les bâtiments scolaires.

Une classe maternelle a été construite avec cour attenante. Elle est propriété du SIVOS.(voir SIVOS)

Une salle communale à usage de cantine et de salle de réunion est en cours d'achèvement. Elle devrait être disponible en janvier 1981.

Parking attenant à la salle.

La classe préfabriquée ancienne a été remise en état.

Le chauffage central a été installé dans l'école primaire.

Une installation sanitaire est en cours de réalisation dans une partie d'un préau en remplacement de l'ancienne jugée trop vétuste.

Réfection de la cour de l'école primaire.

COUT TOTAL hors Sivos: 627 000 F

Ces investissements réalisés sur la commune de Lonrai dont les principaux bénéficiaires sont les enfants scolarisés dans le Regroupement s'élèvent pour Lonrai à 935 000F ttc (dont une participation de 70% dans les dépenses du SIVOS)

Les subventions étant toujours longues à arriver, il faut en autofinancer le montant. Cet ensemble représente un investissement important. Le Conseil est conscient qu'il n'est pas possible d'aller au-delà sans surcharger les impôts que chacun devra supporter. Une somme importante de TVA sera récupérable en 1982 et permettra de réaliser d'autres investissements sans impôts nouveaux.

SIVOS

--- Un Regroupement Pédagogique a été constitué à partir des deux communes Colombiers et Lonrai. Celui-ci est géré par un SIVOS: Syndicat à Vocation Scolaire, composé de quatre personnes de chaque commune:

3 membres des conseils municipaux

1 membre hors conseil désigné par celui-ci.

Le Bureau se compose de:	président	Mr Taupin	Lonrai
	vice-président	Mr Gautier	, Colombiers
	secrétaire	Mr Legrand	, Lonrai
	membres	Mme Garault	, Colombiers
		Mme Seichais	, Lonrai
		Mr Marignier	, Colombiers
		Mr Chevallier	, Colombiers
		Mr Duboust	, Lonrai

INVESTISSEMENTS

----- Classe maternelle + cours + travaux annexes

CONSTRUCTION: Coût: 447 000 F

La répartition de cet investissement a été décidée au prorata du nombre d'habitants, soit 70% à Lonrai: 312 900 F
30% à Colombiers : 134 000 F

FINANCEMENT:

----- 25% de subvention départementale (avec un emprunt à court terme en attendant le versement)

75% par emprunt à long terme.

MOBILIER SCOLAIRE:

----- Le mobilier scolaire spécifique maternelle équipe la classe : coût : 15 000 F . Subventionné à 80% par la région, il reste 20% donc 3 000 F _ 70% pour Lonrai
_ 30% pour Colombiers.

FONCTIONNEMENT

Le RAMASSAGE SCOLAIRE est organisé et payé par le Département.

Le transport scolaire pour la cantine du midi est à la charge du SIVOS dans l'attente de trouver une solution moins onéreuse.

Le PERSONNEL du SIVOS est composé de deux aides maternelles à mi-temps et d'une cantinière qui s'occupe de la garderie matin et soir.

CANTINE. Elle fonctionne actuellement à Colombiers. Les repas sont achetés à Alençon. Le prix d'achat d'un repas est de 11 F. C'est ce prix qui est refacturé aux parents. Le salaire et les charges sociales pour la cantinière sont à la charge du SIVOS, ils ne sont pas comptés dans le prix des repas.

La répartition des charges dues au fonctionnement est faite entre les deux communes au prorata du nombre d'élèves fréquentant l'école.

ARBRE DE NOEL

----- Les membres du Conseil Municipal ont été invités à l'arbre de Noël organisé par les enfants des écoles. Ils les remercient de cette soirée très réussie et fort sympathique au cours de laquelle la bonne humeur était de rigueur.

PLAN D'OCCUPATION DES SOLS.

----- (POS) Comme il avait été annoncé l'an dernier, le Conseil Municipal a étudié en 1980 l'établissement d'un POS. Le projet de plan est élaboré et va être soumis à enquête publique dans le courant de février 1981.

Il sera possible de venir le consulter en mairie dès l'annonce officielle qui paraîtra dans les journaux.

ORDURES MENAGERES.

----- Depuis le début de mai , les ordures ménagères sont ramassées tous les vendredi.

PRENEZ NOTE

----- Les MONSTRES seront ramassés les LUNDI 6 AVRIL 1981

LUNDI 5 OCTOBRE 1981

IMPOTS LOCAUX

----- Evolution en 1980 par rapport à 1979.

	Part communale	part départementale
Taxe Foncier non bâti	+ 3,8%	+ 11,4%
Taxe Foncier bâti	+ 8%	+ 16%
Taxe d'habitation	+ 20,6% (I)	+ 16%
Taxe professionnelle	+ 4%	
Ensemble	+ 10%	

(I) + 20,6% pour l'ensemble de la commune. Pour un habitant cette taxe reste inchangée par rapport à 1979 , compte tenu de l'évolution de la population de la commune.

Pour 1981 le mode de calcul des impôts va être changé. Les conseils municipaux auront, en partie , la possibilité de moduler chaque taxe. Ceci va permettre une meilleure répartition de l'impôt, mieux adaptée à l'évolution de la commune.

EVOLUTION DE LA COMMUNE.

----- En 1980 , 17 permis de construire ont été délivrés pour la construction de pavillons nouveaux.

RAPPEL

----- La mairie est ouverte les lundi, mercredi et vendredi de 17 heures à 19 heures.